

“ Communiqué de presse

Vous rêvez de devenir Ambassadeur ?

Le titre est à portée de main au Cœur Val de Loire

C'est au printemps 2007 que le Comité Départemental du Tourisme de Loir-et-Cher a mis en place la **carte Ambassadeur**. Le département compte plus de **2400 Ambassadeurs** à ce jour **et il espère bien en recruter de nouveaux**.

L'idée est simple : permettre aux résidents permanents et secondaires de Loir-et-Cher de visiter près de **50 sites touristiques à moitié prix** à condition qu'ils soient accompagnés d'une personne s'acquittant du droit d'entrée plein tarif. Ils deviennent alors Ambassadeurs de leur propre territoire et de ses richesses.

l'opération représente un effort financier pour les sites partenaires. Jusqu'alors la remise consentie à l'ambassadeur (50%) n'était applicable que pour l'achat de deux entrées plein tarif ; **elle l'est désormais pour une seule entrée plein tarif**.

Communication événementielle

Cécile Marino

Tél. 02 54 57 00 48 – cecile.marino@cdt41.com

La carte Ambassadeur permet aux prestataires de sensibiliser des relais de proximité. N'oublions pas en effet que la majeure partie des nuitées réalisées en Loir-et-Cher le sont dans des hébergements « non marchants » : séjours chez des amis, en famille, en résidences secondaires...

Découvrir des châteaux, des musées, des parcs et jardins, ou profiter d'activités de loisirs originales, la carte Ambassadeur offre l'occasion de visiter, ou de re-visiter, des lieux inscrits dans le quotidien que l'on a parfois tendance à oublier.

L'été arrive et avec lui ses envies de sortir en famille ou entre amis. **La carte Ambassadeur est gratuite ; elle est disponible sur simple demande, auprès du Comité Départemental du Tourisme, ou dans l'espace Ambassadeurs du site internet www.coeur-val-de-loire.com.**

Alors n'hésitez plus et demandez-la !

Comité Départemental du Tourisme

5, rue de la Voûte du Château – BP 149 – 41005 Blois Cedex – Tél. 02 54 57 00 41 – Fax 02 54 57 00 47
www.coeur-val-de-loire.com – courriel : infos@cdt41.com



La carte Ambassadeur est réservée aux résidents de Loir-et-Cher (permanents et secondaires).

Elle est adressée accompagnée du guide de l'Ambassadeur qui recense tous les partenaires de l'opération. Ils sont au nombre de 48 cette année :

- 17 châteaux, sites et monuments
- 15 musées
- 6 parcs et jardins
- 10 activités de tourisme et de loisirs